

---

## Signature officielle de l'acte de vente du bâtiment nord de l'ex-gendarmerie à BMB Concept

---

---

### Rappel du contexte

---

Le projet d'aménagement de la place du Chapitre est mené dans le cadre des opérations de renouvellement urbain (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, NPNRU) du centre historique. Il vient en accompagnement du projet de réhabilitation du bâtiment nord de l'ancienne gendarmerie, désaffectée depuis 2005, en une résidence de logements.

Conduit par un opérateur privé, BMB Concept, ce projet de réhabilitation du bâti nord est issu de la démarche Invest in Romans. Il participe à la mise en valeur du patrimoine historique et à l'attractivité du centre ancien avec la mise sur le marché de 20 nouveaux logements à vocation résidentielle et touristique.



### Zoom sur la démarche Invest in Romans

Pour mémoire, le projet de réhabilitation du bâtiment nord en une résidence de logements est issu de la démarche Invest in Romans. Cette démarche, initiée en 2015 par la Ville de Romans, consiste à solliciter et à accompagner des investisseurs et des porteurs de projets dans la réalisation de leurs opérations. Le principe de la 4<sup>e</sup> édition, organisée en octobre 2021, était de proposer des opportunités foncières et immobilières pour favoriser l'émergence de projets qualitatifs qui répondent à un besoin du territoire et qui contribueront à rendre Romans encore plus attractive.

---

### Le calendrier des opérations

---

Le chantier de démolition du bâtiment sud de la gendarmerie a débuté le 17 janvier dernier. Une fois le bâtiment démolit, il sera suivi de la remise en état du terrain, ce qui devrait nous conduire à la mi-avril. L'opérateur privé, BMB Concept, devrait démarrer ses travaux de réhabilitation dans le courant du deuxième semestre 2022. De leurs côtés, les travaux d'aménagement de l'espace public de la place du Chapitre seront entrepris courant 2023. La place du Chapitre devrait ainsi révéler son nouveau visage fin 2023/Début 2024.

---

### Concertation autour de l'aménagement de la place du Chapitre

---

Cette opération s'inscrit dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Elle a donné lieu à une concertation, auprès d'un large panel (parents d'élèves, riverains, élèves de l'école Saint-Just), sous la forme de deux temps d'échanges, autour d'un triporteur les 31 janvier et 3 février ainsi que d'un atelier participatif le 5 février, à la Maison de quartier Saint-Nicolas.

Le bilan de cette concertation a été présenté lors du conseil municipal du 10 mars dernier. Il en ressort :

- ☞ Une adhésion forte quant à la végétalisation de l'ensemble du site et à la valorisation de l'espace Musselon comme îlot de fraîcheur ;
- ☞ des questionnements quant à la place laissée au stationnement, en lien avec la piétonisation d'une partie de la place.

Les intentions du Projet d'aménagement sont globalement bien acceptées et des mesures d'accompagnement seront mises en œuvre en direction des parents d'élèves et des riverains. Plusieurs axes seront étudiés :

- ☞ La mise en place d'un pédibus ainsi que d'une organisation pour la dépose des enfants aux abords de l'école ;
- ☞ le déploiement d'un plan de circulation adapté ;
- ☞ la création de cheminements piétons et l'encouragement à la pratique du vélo...

De nouvelles rencontres avec les usagers et riverains seront programmées dans les semaines à venir ; l'objectif étant bien de redessiner un nouveau partage de l'espace pour faire de cette place un vrai lieu de centralité .

## L'aménagement de la place du Chapitre : rappel des enjeux et des orientations

---

### ▪ Les enjeux du projet

La Ville de Romans souhaite proposer un aménagement permettant de transformer cet espace, afin de

- ✓ créer un lieu confortable et convivial, adapté aux usagers du site ;
- ✓ inscrire cette place dans les parcours piétons et touristiques du centre historique.

### ▪ Les grandes orientations

- ✓ Apaiser l'espace public, restituer des lieux de rencontres confortables, conviviaux, générateurs de nouveaux usages ;
- ✓ Requestionner les limites, les dimensions et l'utilisation des espaces publics ;
- ✓ Sécuriser le parvis et les accès de l'école ;
- ✓ Végétaliser les espaces publics, réduire l'imperméabilisation des sols, créer des îlots de fraîcheur ;
- ✓ Conserver et mettre en valeur les éléments patrimoniaux de la place.

